



CAP Agricole Travaux Forestiers

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS :

- * Sortant d'une 4^{ème} ou d'un 3^{ème}.
- * Les personnes de 15 à 29 ans ayant un projet professionnel dans le domaine forestier.
- * Bonnes aptitudes physiques et, de préférence, être autonome au niveau des déplacements.
- *

OBJECTIFS :

- * Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
- * Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- * Interagir avec son environnement social.
- * Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture.
- * Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel.
- * Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations.
- * S'adapter à des enjeux professionnels locaux
- *

MODALITÉS ET DÉLAI D'INSCRIPTION :

- * Entretien individuel afin de vérifier la motivation et le projet professionnel du candidat.
- * Début de formation : septembre 2025.

TARIFS / PRISES EN CHARGE :

- * Adhésion à l'association (105€ / an).
- * Prise en charge financière des EPI.

*Frais de scolarité 100 % pris en charge
par l'Opérateur de Compétence !*

INDICATEURS 2024 :

- * Taux de réussite : 100 %
- * 1 promotion par an

Page Inserjeunes : <https://urls.fr/DqMA6w>



Formation par alternance
MFR Marlhès

MFR de Marlhès
22 route de Jonzieux 42660 MARLHES
04 77 51 81 87 / mfr.marlhès@mfr.asso.fr
www.mfr-marlhès.com





MÉTHODES MOBILISÉES :

- * Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR reposant sur le vécu en milieu socio-professionnel.
- * Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- * Emploi de salarié dans des entreprises de travaux forestiers
- * Poursuite d'études : BP Responsable de chantier, BP Conducteur d'engins, Bac pro Forêt
- * Débouchés sur différents domaines (production forestière, travaux paysagers, gestion de la faune sauvage, métiers de la montagne, agriculture, espaces verts, etc.).

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- * Toutes les compétences constitutives du diplôme font l'objet d'une évaluation en CCF (Contrôle en Cours de Formation), hormis l'épreuve C4.1 en épreuve terminale.

DURÉE :

- * En apprentissage : parcours de 2 ans (900h de formation en centre de formation, complété par le contrat en entreprise).
- * Formation générale, technologique et professionnelle.
- * Rythme de 1 à 4 semaines en centre de formation et de 1 semaine à 2 mois en entreprise.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- * Infrastructure connectée, innovante, adaptée aux personnes en situation de handicap

CONTENU DE LA FORMATION :

Remise à niveau :

- * Lettres, mathématiques, informatique

Enseignements professionnels :

- * Réaliser des travaux d'amélioration des milieux forestiers
- * Réaliser des travaux de renouvellement des peuplements forestiers
- * Réaliser des travaux d'abattage et de façonnage
- * Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements
- * Réaliser des travaux de réparations simples

Arrêté du 10 juin 2015 portant création de la spécialité "travaux forestiers" du certificat d'aptitude professionnelle agricole et fixant ses conditions de délivrance (JO du 25 juin 2015) – Diplôme de niveau 3 – RNCP 38391 – Valable jusqu'au 31/12/2028 – Certifié par le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE – Mise à jour de la plaquette : Septembre 2024



Formation par alternance
MFR Marlhès

MFR de Marlhès
22 route de Jonzieux 42660 MARLHES
04 77 51 81 87 / mfr.marlhès@mfr.asso.fr
www.mfr-marlhès.com

